



Françoise Roche
Secrétaire générale

5, rue Clisson 75013 PARIS 0684572075 / T F 0153940753
FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.com

Communiqué

Ce que parler veut dire

Le SNCA e.i.L. Convergence a été reçu, à sa demande, le 19 juin 2009 par le cabinet du Premier Ministre. Il a ainsi eu l'occasion d'exprimer son point de vue sur l'état actuel de l'Ecole et ses appréciations sur les actions mises en œuvre ou envisagées par les pouvoirs publics afin de remédier à certains de ses dysfonctionnements.

A l'issue d'une année scolaire et universitaire qui a été marquée par la première phase de la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans, par la réforme inaboutie du lycée, par la longue grève des enseignants-chercheurs et de leurs étudiants et *in fine* par la publication des préconisations de Richard DESCOINGS sur la réforme du lycée, cette longue audience a permis au SNCA e.i.L. Convergence de réaffirmer ses mandats et ses valeurs.

La conception de l'Ecole de la République que le cabinet du Premier Ministre semble avoir ne coïncide pas exactement avec celle du SNCA e.i.L. Convergence. Toutefois il est bien évident pour les deux parties que la dimension réellement républicaine du lycée reste un objectif à atteindre. Cela passe par un respect des spécificités des différentes voies de formation initiale sans faire prévaloir plus ou moins subrepticement que l'une d'entre elles devrait servir à l'étalonnage des autres. De même que l'égalité des droits à l'éducation, à l'enseignement, à la formation, à la qualification dans le cadre de l'institution scolaire publique ne doit pas être occultée par une prétendue « égalité des chances », de même l'inégalité sociale qui se traduit trop souvent par des orientations fondées sur des critères négatifs ne doit pas induire que certaines voies de formation seraient inéluctablement celles de l'échec.

Il est évident que l'accroissement du nombre de bacheliers passe depuis des années par l'obtention de bacs techno et pro, preuve de l'efficacité de la voie technologique et de la voie professionnelle et de leur capacité à conduire les élèves qui s'y trouvent à la réussite.

Dans le quotidien de leur pratique, les professeurs de LP, ceux de la MGIEN élaborent, pour la réussite des jeunes filles et des jeunes gens qu'ils ont en charge, des outils tout aussi performants que ceux que produisent leurs collègues des lycées d'enseignement général et technologique. Dans certains cas, ils sont même à la pointe de l'innovation pédagogique dont l'ensemble du système éducatif peut bénéficier.

Les demandes du SNCA e.i.L. Convergence ont été, en dépit des tendances lourdes de l'actuelle politique nationale, très explicites.

Pour les personnels :

- il faut rouvrir les concours qui permettent de titulariser les personnels enseignants précaires, CDI – ce fut une avancée – ou pas ; par ailleurs, le concours a une dimension républicaine que n'a pas le contrat, à la fois individualiste et en porte-à-faux au détriment des acquis collectifs du droit du travail ;
- il faut revaloriser pécuniairement le travail des enseignants et surtout celui des jeunes collègues.

Pour les élèves de la voie professionnelle :

- il faut que tous les rectorats financent intégralement l'horaire-élève prévu par la réorganisation du bac professionnel ;
- il faut clairement définir une poursuite d'étude post-bac spécifique au lieu de les mettre en concurrence, désavantageuse pour eux, avec les autres bacheliers.

Liant comme toujours la défense de la Laïcité à la lutte contre la violence scolaire, le SNCA e.i.L. Convergence a redit qu'il était illusoire de penser que l'Ecole pouvait régler à l'interne les problèmes posés par cette violence endémique et qu'elle devait au contraire, pour en venir à bout, s'appuyer sur les autres institutions de la République. Il a rappelé que l'un de ses mandats était de faire appliquer les articles de la loi du 5 mars 2007 instituant le Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF), articles restés lettre morte par manque d'engagement des inspections académiques et des conseils généraux et de volontarisme politique.

Le SNCA e.i.L. Convergence se félicite de l'attention prêtée par le cabinet du Premier Ministre à ce que ses principes l'amènent à défendre et à revendiquer, sur le ton non feint de l'indépendance et de la conviction.

Paris, le 19 juin 2009

La secrétaire générale
Françoise Roche